

<http://www.snetap-fsu.fr/Agriculture-durable-et.html>



Agriculture durable et souveraineté alimentaire

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : jeudi 5 juin 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

UNE CLÉ POUR CEUX QUI NOURRISENT LA PLANÈTE

800 millions de personnes sous alimentés dans le monde dont 600 millions de paysans et leur famille !

C'est ce que le [CFSI](#) (Comité Français pour la Solidarité Internationale) appelle « le scandale de la faim ».

Au fil des années, la situation des paysans du monde ne cesse de se dégrader. Aujourd'hui, ce qu'ils produisent ne suffit pas à subvenir aux besoins fondamentaux d'une famille : santé, éducation, produits de première nécessité.

La cause majeure de cette insécurité alimentaire est liée au faible niveau des prix agricoles et à leur baisse continue. **Cette baisse résulte de la mise en concurrence de 2 types d'agriculture très différents :**

une agriculture industrialisée et productiviste

une agriculture paysanne, manuelle beaucoup moins productive.

Elle est la priorité affichée de l'OMC qui sur le plan intérieur encourage la baisse des tarifs douaniers, le démantèlement de l'organisation des marchés intérieurs, et sur le plan extérieur donne priorité à l'exportation aidée par des subventions. L'objectif d'exportation devient alors prioritaire par rapport aux droits fondamentaux.

La libéralisation du commerce impulsée par l'OMC, le FMI, et tous les accords du libre échange, pousse à une concurrence extrême entre tous les producteurs paysans du monde.

La baisse des prix agricoles profite aujourd'hui à quelques gros producteurs, à l'industrie agro-alimentaire et à la grande distribution. Par contre elle appauvrit les plus pauvres pour qui l'accès aux biens et services, à la terre, à l'eau et au crédit est tout difficile, pour qui le « prix mondial » de base fixé rend totalement inégalitaire les échanges commerciaux. Elle favorise la dégradation des ressources naturelles et non-durabilité de l'agriculture.

LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE COMME RÉPONSE

Les politiques agricoles doivent être fondées sur des droits humains fondamentaux :

le droit à l'alimentation saine et accessible à tous

le droit à produire dans le respect des agricultures paysannes

l'accès aux ressources (terre, semences, eau...)

la garantie de prix rémunérateurs décents couvrant les coûts de production

le droit d'organiser librement son agriculture et de produire ses propres semences

le droit à des revenus décents

la préservation de l'environnement, des ressources et du milieu naturel

la maîtrise des ressources génétiques.

Ces droits seront assurés si des instruments de régulation sont décidés par les politiques agricoles tels que :

la maîtrise de l'offre et la protection à l'importation

la priorité à l'approvisionnement du marché intérieur pour éviter que les exportations ne déstabilisent les marchés internes

l'attribution de subventions sur la base des droits fondamentaux des populations et non pour promouvoir les exportations et les dumpings économiques

le soutien aux exploitations familiales et multifonctionnelles au maintien d'activités économiques en milieu rural des réglementations environnementales et des outils de contrôle

la mobilisation de ressources financières pour soutenir des niveaux suffisants d'infrastructures et de services.

Ces instruments de régulation visant à promouvoir des politiques agricoles fondées sur des droits relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics à l'échelle nationale et internationale. Le principe de souveraineté alimentaire selon lequel chaque pays a le droit de se fixer sa propre politique en terme d'approvisionnement alimentaire doit être le socle des politiques agricoles et non les règles de libre échange destructrices des

échanges commerciaux agricoles.

La responsabilité des Etats et de la communauté internationale doit être engagée pour la défense du droit à l'alimentation comme un droit humain fondamental.

Le SNETAP-[FSU](#) lors du congrès d'Amiens s'est engagé à soutenir toute action de sensibilisation mettant en avant le principe de souveraineté alimentaire.

C'est ainsi qu'il a signé « *l'Appel pour des agricultures durables et solidaires en Europe et dans le monde* » lancé par la plate-forme pour des agricultures durables et solidaires.

Il a aussi porté ce mandat lors du dernier Congrès National de la FSU à Perpignan.

D'un point de vue pédagogique, il pense qu'il est important de développer **les concepts d'agricultures durables solidaires et souveraines** dans les contenus de formation afin que chaque jeune citoyen s'approprie ces concepts.

Il existe aujourd'hui des dossiers pédagogiques qui peuvent servir d'appui à toute intervention sur ces thèmes. Le contenu est bien souvent très riche et le prix relativement peu élevé.

En voici quelques uns :

1- Dossier pédagogique « **ALIMENTERRE : contre la faim relevons le défi** »

de la 4ème au [BTS](#)

à commander à CFSI - 32 rue Le Peletier 75009 PARIS - Téléphone 01 44 83 88 50

Fax 01 44 83 88 79

Coût environ 6 euros (excellent dossier pédagogique avec déroulement pédagogique de séances)

2- Dossier pédagogique « **RENAISSANCE DES SEMENCES PAYSANNES** »

à commander à Association BEDE - 47 place du Millénaire 34000 MONTPELLIER

- Téléphone Fax 04 67 65 45 12

Coût environ 10 euros

3- Catalogue « **ORCADES** » *Peuples solidaires*

RITIMO CCFD

Catalogue d'outils et de supports pédagogiques pour enfants et adultes

Pour toute information et commandes Téléphone 05 49 41 49 11

Bonne lecture.

Laurence DAUTRAIX

Collectif Vie Internationale